Marchés

Produits alimentaires, habillement, artisanat, marché biologique. Pessac accueille habituellement 6 marchés répartis dans les différents quartiers de la ville, 5 jours par semaine (mardi, jeudi, samedi et dimanche).

Les marchés pessacais

Le marché Bourrec

Tous les dimanches de 8h à 14h - Avenue Pierre Wiehn
Nombre de commerçants : 150 environ (alimentation, vêtements, chaussures, maroquinerie, produits artisanaux...).

Le marché du dimanche situé en centre-ville Avenue Pierre Wiehn est installé tous les dimanches de 8h à 14h et accueille 150 commerçants venant du département voire des départements voisins (Lot et Garonne, Charente Maritime, Dordogne, ...).
Il présente toute la gamme des produits alimentaires classiques mais présente également de la cuisine exotique des Caraïbes et de l'Asie du Sud-est. Depuis quelques semaines, la gastronomie italienne (Toscane, Ombrie) est représentée. De nombreux producteurs sont présents et offrent à la clientèle les produits de leur terroir (vin, miel, foie gras, fraises, asperges, ...). Les produits non-alimentaires sont largement représentés tels que l'artisanat à travers les bijoux, le textile (vêtements, chapeaux, ...). La diversité des activités permet de rencontrer le stand d'un restaurateur de lutherie.
Depuis de nombreuses années, le marché Bourrec est le plus important marché dominical de la rive gauche de l'agglomération. Ce marché a la particularité d'accueillir des commerçants de passage pour élargir l'offre de produits.

Afin que les clients ou simples visiteurs puissent accéder à notre marché, une offre de stationnement existe à proximité en utilisant le parking souterrain situé à 200 m du marché (1 h gratuite).

Le marché biologique

Tous les mardis de 8h à 13h30 - Place de la Ve République
Nombre de commerçants : Une quinzaine de commerçants (alimentation et produits naturels).
Depuis une vingtaine d'années, le marché biologique du mardi (8 h – 14 h) accueille une quinzaine de commerçants sur la place de la 5ème République (face à l'Hôtel de Ville). La palette des produits, essentiellement alimentaire, va des fruits et légumes au pain en passant par le saumon, le vin, le poisson et également un stand de soupes et un stand de champignons asiatiques.

Le marché du samedi à Pessac-centre

Tous les samedis de 8h à 13h30 - Place de la Ve République.

Nombre de commerçants : Une quinzaine (alimentation).
En centre-ville, une quinzaine de commerçants, exclusivement alimentaires, présentent à la vente une gamme complète de produits: poissons, crustacés, poulets rôtis, olives et condiments, fromages, charcuterie et boucherie.

Le marché de Cap de Bos

Tous les samedis de 8h à 13h30 - côté rue de Belfort.
Le marché de Cap de Bos est un marché de proximité intégré dans un espace commercial. Il se tient le samedi.
Nombre de commerçants : 5 à 6 (alimentation). Il accueille des vendeurs de fruits et légumes, poulets rôtis, miel, vin, huîtres et une fleuriste.

Le marché de Monbalon

Tous les mercredis de 8h à 13h - Maison municipale de Monbalon
Nombre de commerçants : 5 (alimentation).
Le marché de Monbalon a été créé fin 2021.

Des marchés à zéro déchet

En 2023, tous les marchés de plein air de Pessac passent au zéro déchet. Aucun détritus ne devra être laissé sur place.

Les marchés de Cap de Bos et de Monbalon sont déjà zéro déchet, car les commerçants, peu nombreux, ont déjà pour habitude de ne laisser aucun déchet sur place.
Il fallait en revanche faire quelque chose pour les marchés des samedis et dimanches matin, qui rassemblent 175 exposants et entre 3 000 et 5 000 personnes chaque dimanche pour le seul marché Bourrec.

L'enjeu écologique lié à la limitation de la production des déchets, les nuisances (poubelles débordantes, odeurs persistantes) et le coût exorbitant du nettoyage et de l'enlèvement des ordures (54 000 € par an) ont décidé la Ville à mener une réflexion approfondie sur cette question, afin de trouver une solution pérenne.

Pour cela, six rencontres de concertation ont été menées avec les représentants des commerçants des marchés, au terme desquelles la décision a été prise de passer au zéro déchet, voire d'aller au-delà.

Vers des marchés vertueux

Une charte de bonne conduite

La Ville de Pessac compte introduire un label de qualité : pas de déchet, mais pas de salissures non plus ni de stands désorganisés pendant le marché.
Le souhait est de développer une charte de bonne conduite; elle permettra de promouvoir les efforts des commerçants et d'attirer encore plus d'usagers sensibles à ces problématiques.

Cela incitera aussi les clients à mener leur propre réflexion sur cette question, par exemple en venant avec leurs propres sacs et contenants.

Accompagner les commerçants

Comment produire moins de déchets ? Comment regénérer les contenants que j'utilise dans le respect des règles sanitaires et d'hygiène ? Mais aussi comment valoriser tout ce que je mets en place pour y parvenir ?

Ce sont des questions que vont devoir se poser les commerçants, avec l'aide de la Ville, qui a fait appel à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour accompagner les commerçants dans cette démarche.

La Ville réfléchit également à la mise en place d'une labellisation propre à la commune, qui valoriserait les actions des commerçants, que ces derniers pourraient afficher sur leurs stands et qui aurait un effet d'entraînement entre eux.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat, est à la pointe sur ces sujets et propose des ressources très utiles sur artisanat-nouvelle-aquitaine.fr

Stationnement

A savoir : vous pouvez dorénavant bénéficier du stationnement gratuit dans le parking souterrain de Pessac-centre à condition de rester moins de 2h. Si vous dépassez 2h de stationnement, vous devrez payer la totalité de votre durée de stationnement.
Exemple 1 : je stationne 1h59, je n'ai rien à payer.
Exemple 2 : je stationne 2h et plus, je paye la totalité de la durée du stationnement..

CONTACT

Mission commerce et artisanat

Anne-marie Lamagnère,
chargée de mission commerce
et artisanat.

05 57 93 63 45

Courriel

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS